



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Paiement des pensions

Question écrite n° 51117

Texte de la question

M. Francis Galizi attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les modalités de paiement des retraites complémentaires. En effet, certains retraités se trouvent gênés par le fait que le paiement de leur retraite intervienne tous les trois mois, et non tous les mois. Il serait pourtant tout à fait souhaitable que ces personnes, ayant cotisé mensuellement, puissent bénéficier d'un paiement mensuel, de nature à éviter le recours au découvert bancaire, au crédit à la consommation, etc. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'il entend entreprendre pour remédier, dans les meilleurs délais, à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Galizi Francis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51117

Rubrique : Retraites complémentaires

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1984